

COUPON-RÉPONSE

PROMESSE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 IUT 1 GRENOBLE

Vous souhaitez soutenir en particulier :

MONTANT

- département CHIMIE
- département GCCD
- département GEII
- département GMP
- département GTE
- département MMI
- département MP
- département RT

TOTAL

De la part de :

Cachet entreprise :

Siret :

Contact (nom, prénom) :

Fonction :

Adresse mail :
(pour recevoir votre reçu libératoire)

Téléphone :

IUT 1 de Grenoble - Service financier
04 76 82 53 09
iut1.financier@univ-grenoble-alpes.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Grenoble
Alpes 



*Formons ensemble
vos collaborateurs de demain !*

IUT1 - Service communication / Jan. 2020



crédit photo : Freepik

 iut1.univ-grenoble-alpes.fr

POURQUOI ?

En versant votre taxe d'apprentissage à un ou plusieurs départements de l'IUT 1 de Grenoble :

- ✓ Vous permettez de développer des formations répondant à vos nouveaux besoins.
- ✓ Vous financez des équipements pédagogiques, technologiques et performants au service de formations de qualité.
- ✓ Vous vous associez à l'IUT 1 pour la réussite et l'insertion de nos étudiants, vos collaborateurs d'aujourd'hui et de demain.

ACQUISITION ET ÉQUIPEMENT FINANCÉS PAR LA TAXE :
microscopes électroniques à balayage - prototype de machine frigorifique fonctionnant au CO₂ - stations de mesure automatique - salle mobile d'ordinateurs - bains thermostatiques - graveuse laser...

NOS FORMATIONS :

8 DUT :

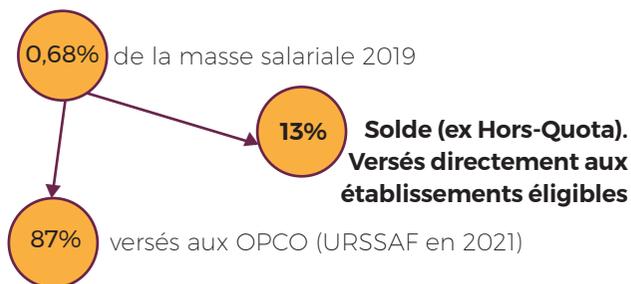
Chimie
Génie Civil - Construction Durable (GCCD)
Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)
Génie Mécanique et Productique (GMP)
Génie Thermique et Énergie (GTE)
Mesures Physiques (MP)
Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)
Réseaux et Télécommunications (RT)

15 Licences Professionnelles

VERSEMENT MODE D'EMPLOI

1 / Déterminer le montant de votre taxe d'apprentissage

En 2020, la répartition évolue :



L'IUT 1 est éligible à percevoir le solde de 13%.
N° UAI : 03815165

2 / Verser directement à l'IUT 1

Désormais sans intermédiaire, avant le 1^{er} juin 2020.

• Par chèque :

Adresser votre chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'UGA, avec le coupon-réponse, à :

IUT 1 - UGA
151 rue de la papeterie
38402 SAINT MARTIN D'HERES

• Par virement :

Indiquer impérativement votre soutien sur notre site afin d'en garantir la traçabilité.

Intitulé du virement : IUT1_TA_2020
IBAN : FR76 1007 1380 0000 0010 0205 395

NOUS CONTACTER

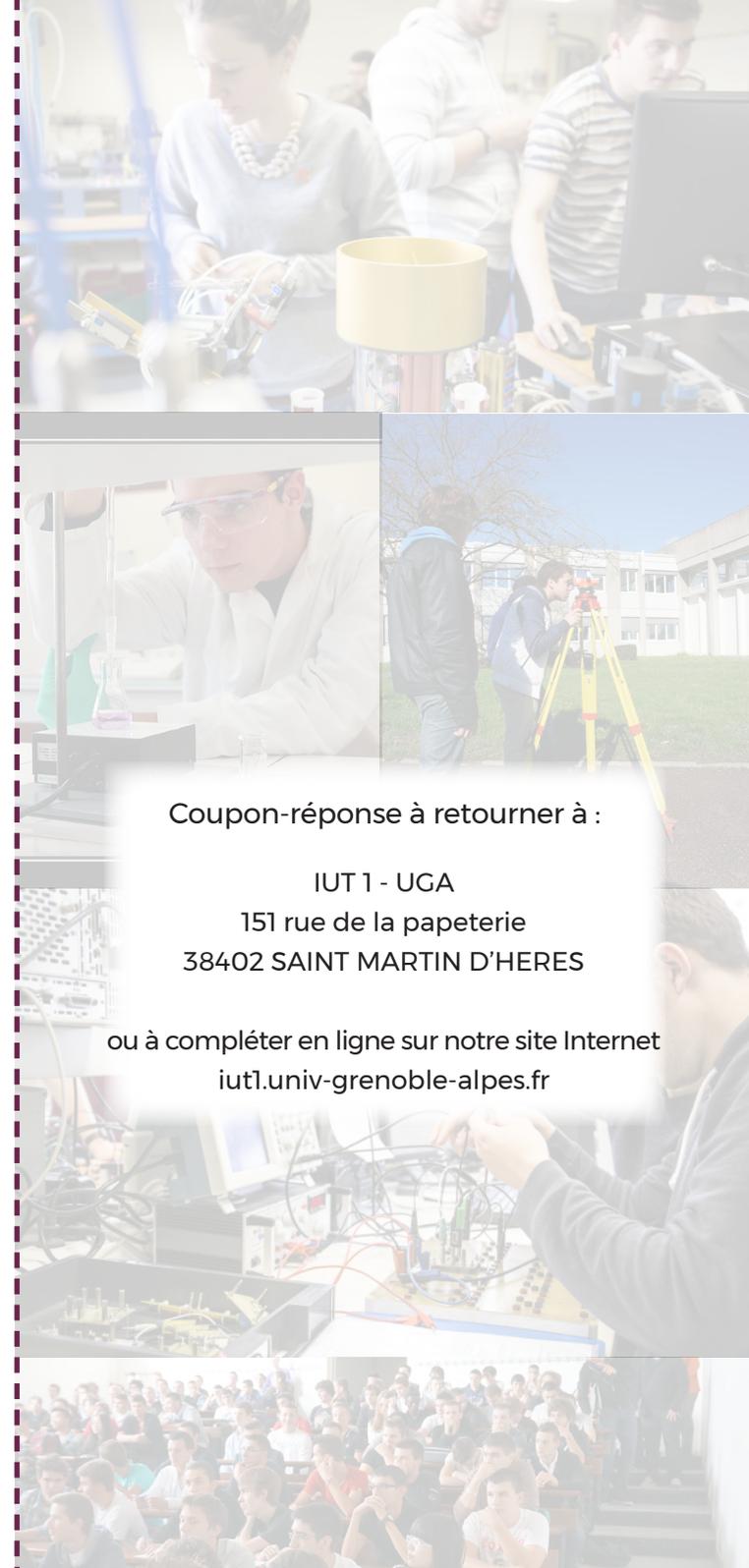
04 76 82 53 09

iut1.financier@univ-grenoble-alpes.fr

Pour plus d'informations :

iut1.univ-grenoble-alpes.fr

Rubrique Entreprises > Taxe d'apprentissage



Coupon-réponse à retourner à :

IUT 1 - UGA
151 rue de la papeterie
38402 SAINT MARTIN D'HERES

ou à compléter en ligne sur notre site Internet
iut1.univ-grenoble-alpes.fr